



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 20 DÉCEMBRE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière :

QU'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le 20 décembre 2022, à 19 h 45;

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Constater que l'avis de convocation a été signifié;
3. Adoption du règlement n° 187-12-2022 fixant les taux de taxes, les compensations et les tarifs pour l'exercice financier 2023 et fixant les conditions pour l'année 2023;
4. Indexation de la rémunération des élus/élues pour l'année 2023;
5. Prendre acte de la réception des déclarations des intérêts pécuniaires;
6. Période de questions portera exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
7. Levée de la séance.

DONNÉ À LORRAINVILLE CE 16^e JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

Certificat de publication : Séance extraordinaire le 20 décembre 2022

Je soussignée, Lynda Gauvin, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 16 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour de novembre 2022.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière